

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télévisions

Question au Gouvernement n° 1128

Texte de la question

FRANCE Ô

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Annick Girardin. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture et de la communication et concerne la place des outre-mer dans la programmation de France Télévisions, notamment sur la chaîne France Ô.

Le candidat à la présidentielle François Hollande avait en effet pris l'engagement ambitieux mais légitime de redonner à la chaîne France Ô les moyens de renforcer sa vocation ultramarine, son rôle de lien entre l'Hexagone et les outre-mer. Cette décision naturelle est partagée par beaucoup ici au vu de la richesse de nos territoires et de leurs apports à la collectivité nationale, que ce soit en matière de biodiversité, de richesses maritimes, d'activité économique ou encore de diversité culturelle. Mme la ministre de la culture et de la communication a d'ailleurs elle-même réaffirmé à plusieurs reprises, à l'instar de M. le ministre des outre-mer, et ce à juste titre, cet engagement devenu celui du Gouvernement.

C'est donc avec une réelle incompréhension que nous, parlementaires de l'outre-mer, avons constaté l'insuffisance des moyens prévus en matière de représentation des outre-mer dans le contrat d'objectifs et de moyens liant l'État à France Télévisions qui doit être signé avant la fin de l'année. La part de la programmation consacrée à l'outre-mer dans la grille de France Ô est totalement insuffisante en l'état. Nous ne pouvons nous contenter d'environ 15 % de part d'antenne quand le respect des engagements du Gouvernement supposerait *a minima* 70 %.

Quant à la disparition des liens entre France Ô et les chaînes locales Outre-mer 1ère dans le nouvel organigramme de France Télévisions, elle est totalement incohérente. Les stations locales fournissent pourtant un travail de qualité qu'il suffirait de reprendre pour faire découvrir et faire partager au plus grand nombre en métropole la richesse et l'actualité de nos outre-mer et de leur bassin maritime régional, et ce sans coût financier supplémentaire pour France Ô.

France Ô est une chance pour les outre-mer, un vecteur formidable de promotion des richesses ultramarines mais aussi de la diversité de notre pays. C'est en d'autres termes un outil essentiel de cohésion nationale. Par conséquent, l'outre-mer, confiante en son choix de l'alternance et de la gauche, attend aujourd'hui sur cette question un signe fort du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Alain Vidalies, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement. Madame la députée, je vous prie

d'excuser l'absence de Mme Filipetti, qui est retenue au Sénat pour l'examen du projet de loi relatif à l'indépendance de l'audiovisuel public.

Le cahier des charges actuel de l'entreprise définit France Ô comme une chaîne de la mixité et de la diversité culturelle. Le Gouvernement a souhaité que la révision du contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions soit également l'occasion de réaffirmer l'identité ultramarine de France Ô.

La présentation que le projet d'avenant au contrat d'objectifs et de moyens fait de France Ô est à cet égard sans ambiguïté : « L'identité de France Ô s'est construite à partir de son socle originel ultramarin dont elle promeut la richesse, la diversité et son état d'esprit en mettant en lumière ses différents départements et territoires, partie intégrante de la République. Elle a notamment pour mission de faire connaître les outre-mer. »

Cette affirmation se traduit également par l'engagement pris par la société de faire progresser sensiblement la part des programmes consacrée aux outre-mer dans la grille de France Ô. Ainsi, l'avenant prévoit que le volume de programmes ultramarins progresse de plus de 7 % entre 2013 et 2015 pour atteindre en 2015 105 heures en moyenne mensuelle, soit près de 18,5 % de la grille.

L'information relative aux outre-mer est portée par quatre rendez-vous quotidiens. Le volume de diffusion de documentaires consacrés aux outre-mer augmente également de manière importante, notamment grâce à la diffusion d'oeuvres produites ou co-produites localement par les outre-mer.

M. Philippe Cochet. Ça, c'est une réponse!

M. Alain Vidalies, *ministre délégué*. En conclusion, France Ô est une chaîne à l'identité ultramarine qui s'adresse à l'ensemble de la communauté nationale.

Données clés

Auteur : Mme Annick Girardin

Circonscription: Saint-Pierre-et-Miquelon (1re circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1128

Rubrique: Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 octobre 2013

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 octobre 2013